

Le 17 février 2012,

Cher(ère) père, mère ou tuteur,

Beaucoup d'entre vous ont vu, aux nouvelles, les reportages sur trois incidents liés à des comportements sexuels répréhensibles dans nos établissements scolaires. Nous portons tous une extrêmement grande attention à la sécurité de nos enfants. Même si ces faits présumés, qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, ont eu lieu dans trois établissements seulement, sachant que nous comptons 1 700 écoles, c'est trois de trop.

Je vous écris pour vous dire avec quel sérieux je prends ces allégations, et pour vous informer des mesures que nous sommes en train de prendre, en tant que Département de l'Éducation, pour apporter notre soutien aux communautés scolaires touchées, et pour garantir la sécurité de nos enfants dans la totalité des établissements scolaires.

Je suis régulièrement en contact avec les directeurs de ces trois établissements. Je suis allé sur place plusieurs fois pour rencontrer le personnel, les élèves et leurs parents. Dans chacune de ces trois écoles, nos équipes de crise travaillent encore actuellement pour accompagner élèves, familles et membres du personnel pendant cette période difficile. Nous avons, en outre, mis à disposition des parents, dans ces établissements scolaires, des ressources qui leur donneront des pistes pour savoir comment parler aux enfants en fonction de leur âge. Nous les avons conseillés sur les démarches à faire s'ils pensent que leur enfant a pu être affecté(e) directement par ce qui s'est passé. Si vous souhaitez consulter cette documentation, vous pourrez la trouver en ligne à <http://schools.nyc.gov/ParentsFamilies>.

Pour aller plus loin, mes collaborateurs feront les démarches suivantes :

Ils feront des recherches sur le contenu des reportages, en cherchant à tirer des conclusions fondées. Les sanctions disciplinaires prises seront archivées dans notre base de données de façon à ce que les informations à connaître sur les coupables présumés soient visibles par tout établissement scolaire qui envisagerait de recruter ces personnes.

Cependant, comme le mettent en lumière les récents incidents, réfléchir à l'avenir ne suffit pas. C'est pourquoi les membres du personnel qui m'entourent vont se pencher sur des cas passés de comportement sexuel déplacé et prendre les mesures qui s'imposent, si besoin est, afin de garantir la sécurité de nos élèves.

Bien que je ne puisse pas entrer dans le détail de chaque affaire du fait de la règle du secret de l'enquête criminelle, je veux que vous sachiez que le Département de l'Éducation collabore sans réserves aux investigations menées par le FBI, les services de police de New York, le Procureur des États-Unis et les services du Procureur Général. S'ils suspectent que leur enfant pourrait être témoin ou victime dans une des trois affaires, les enquêteurs sont susceptibles de contacter les parents de l'élève en question.

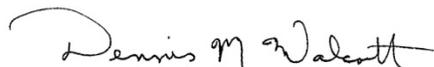
En qualité de Chancelier - et, en fait, aussi en tant que père et grand-père - rien n'est plus important pour moi que la sécurité de nos enfants. Je sais que vous avez sans doute des questions suite à la révélation de ces accusations. Je veux vous assurer, à nouveau, que dans tous nos établissements scolaires, sans exception, ont été mis en place des dispositifs pour promouvoir un cadre d'études sain où les élèves sont hors de danger. Je pense ici par exemple à des cours axés autour de la santé émotionnelle et de sains rapports aux autres, adaptés à l'âge des élèves, ou aux formations du personnel scolaire pour répondre aux besoins liés à ces questions. Nous continuerons à réfléchir à d'autres moyens d'aider nos écoles à poursuivre les efforts en ce sens.

Si jamais, vous avez l'impression que votre fils(fille) a fait l'objet d'un traitement inapproprié à l'école, je conseille vivement, à votre enfant et vous, de contacter, sans attendre, le chef de son établissement scolaire, ou son conseiller d'éducation (guidance counselor).

Encore une fois, nous prenons ce type d'affaires très sérieusement. Le Département de l'Éducation continuera à apporter son soutien et à maintenir un contact régulier avec les établissements scolaires impliqués, et avec leurs représentants des parents, pour apporter des réponses aux nouvelles questions qui pourraient se poser par la suite.

Merci de votre soutien.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures,



Dennis M. Walcott
Le Chancelier